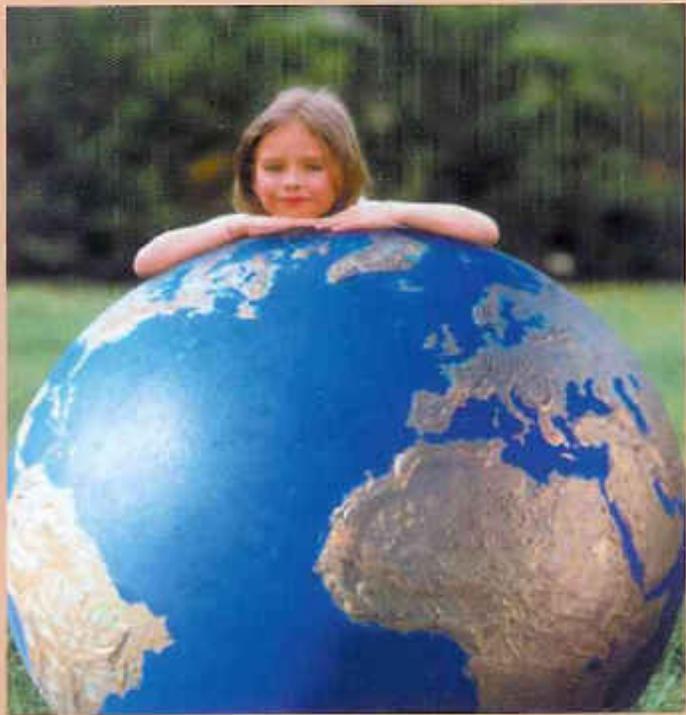




# Mémo Guide du Tri Sélectif

Donnez  
une seconde  
vie à vos  
déchets !



**Ne jetez pas... Triez !**



► PRÉPARER À LA MAISON LES 3 FAMILLES DE PRODUITS À DÉPOSER DANS LES CONTENEURS DES PAV (Points d'Apports Volontaires)

Bouteilles & Bocaux en verre	Journaux, magazines, prospectus	Emballages
		
Sans capuchon, ni capsule	Sans sachet, ni ficelle	Bien vidés, sans les imbriquer les uns dans les autres

Emballages ? Qu'est-ce que c'est ?

Bouteilles et flacons plastiques avec bouchons



Boîtes métalliques égouttées et canettes aluminium



Briques alimentaires



Cartonnettes



## ▶ AMENER CES DÉCHETS EN DÉCHÈTERIE

- ▶ Les cartons bruns pliés.
- ▶ Les ferrailles.
- ▶ Les huiles de vidange.
- ▶ Les huiles végétales.
- ▶ Les déchets dangereux.  
(batteries, peintures, solvants, aérosols non vidés).
- ▶ Les produits électroménagers, informatiques (DEEE).
- ▶ Les gravats.
- ▶ Le bois.
- ▶ Les déchets verts.
- ▶ Les encombrants.



**Attention :** Les piles et les pneus sont repris gratuitement par le revendeur. Les médicaments doivent être déposés à la pharmacie. Les vêtements doivent être déposés en sacs dans les conteneurs textiles répartis sur tout le territoire.

## ▶ METTRE DANS LE COMPOSTEUR TOUS LES DÉCHETS ORGANIQUES

### ▶ METTRE EN SAC PLASTIQUE CE QUI EST DESTINÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES

- ▶ Les papiers sales ou souillés.
- ▶ Les pots de crème et de yaourt.
- ▶ Les petits emballages en plastique autres que bouteilles et flacons.
- ▶ Les gobelets en plastiques.
- ▶ Les barquettes alimentaires.
- ▶ Les films et sacs plastiques.
- ▶ Les couches culotte...





**Pays de Faverges**  
*Sources du Lac d'Annecy*



## Infos pratiques

**Aurélien Cep**  
(Médiateur Environnement)  
Tél.: 06 33 15 26 09

**Déchèterie**  
Tél.: 04 50 44 64 11  
dechetterie@pays-de-faverges.com

**Infos disponibles sur :**  
[www.pays-de-faverges.com](http://www.pays-de-faverges.com)  
/ Environnement  
/ Gestion des déchets



# Ne déposez pas vos sacs par terre

## IMPORTANT

Les bacs à ordures ménagères ne sont pas des minis déchèteries !

Jetez seulement les déchets qui vous restent après avoir tout trié.

N'y mettez pas vos gros cartons, vos déchets verts, la vieille batterie ou l'ordinateur cassé.

Amenez-les à la déchèterie de Faverges afin qu'ils soient recyclés !



*Si le bac d'ordures ménagères est plein, ne déposez pas vos sacs par terre (ils sont souvent déchirés et les déchets éparpillés), portez-les dans l'un des mille autres bacs du canton !*